



**CONSEIL MUNICIPAL**  
**10 NOVEMBRE 2022**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**DELIBERATION N° 2022-317**

L'an deux mille vingt-deux, le 10 novembre à 16h00, le Conseil Municipal de la Ville de Perpignan, régulièrement convoqué le 3 novembre 2022 s'est réuni Salle du Conseil, sous la présidence de Louis ALIOT.

**ETAIENT PRESENTS** : M. Louis ALIOT, M. Charles PONS, Mme Marie BACH, M. André BONET, Mme Marion BRAVO, M. Rémi GENIS, M. Frédéric GUILLAUMON, Mme Soraya LAUGARO, M. Jean-Yves GATAULT, M. Jacques PALACIN, M. Sébastien MENARD, Mme Christelle MARTINEZ, Mme Sandrine SUCH, M. François DUSSAUBAT, Mme Danielle PUJOL, Madame Isabelle BERTRAN, M. Frédéric GOURIER, M. Xavier BAUDRY, M. David TRANCHECOSTE, M. Edouard GEBHART, M. Jean-François MAILLOLS, M. Gérard RAYNAL, Mme Anaïs SABATINI, M. Jean CASAGRAN, M. Jean-Luc ANTONIAZZI, Monsieur Roger TALLAGRAN, Madame Marie ESTEVES, M. Pierre PARRAT, Mme Chantal BRUZI, M. Philippe CAPSIE, Mme Fatima DAHINE, M. Yves GUIZARD, Mme Christine GAVALDA-MOULENAT, M. Bruno NOUGAYREDE, Mme Laurence MARTIN, Mme Catherine PUJOL.

**REPRESENTE(S)** : Roger BELKIRI, ayant donné pouvoir à Jean-François MAILLOLS, Marie-Christine MARCHESI, ayant donné pouvoir à Danielle PUJOL, Catherine SERRA, ayant donné pouvoir à Christelle MARTINEZ, Michèle MARTINEZ, ayant donné pouvoir à Isabelle BERTRAN, Georges PUIG, ayant donné pouvoir à André BONET, Jean-Marc PUJOL, ayant donné pouvoir à Christine GAVALDA-MOULENAT, Chantal GOMBERT, ayant donné pouvoir à Chantal BRUZI, Bernard REYES, ayant donné pouvoir à Bruno NOUGAYREDE

**ABSENT(S)** : Mme Marie-Thérèse COSTA-FESENBECK, Mme Laurence PIGNIER, Mme Patricia FOURQUET, M. Jean-Claude PINGET, Mme Michèle RICCI, Mme Véronique DUCASSY, Mme Christine ROUZAUD DANIS, Mme Florence MOLY, Mme Charlotte CAILLIEZ, M. Pierre-Louis LALIBERTE, Mme Joëlle ANGLADE.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : M. Sébastien MENARD

=====

**Désignation d'un représentant à la Caisse des Écoles - Modification**

M. Louis ALIOT expose :

Mes chers collègues,

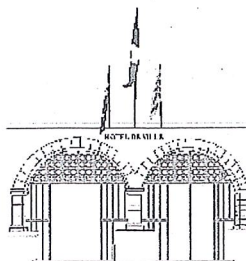
Par délibération n° 2020-129 en date du 10 juillet 2020, le conseil municipal a désigné Mme Marie Thérèse COSTA FESENBECK pour siéger au conseil d'administration de la Caisse des Ecoles.

Suite à la démission de Mme Marie Thérèse COSTA FESENBECK en date du 24 octobre 2022, il convient alors de la remplacer au sein du conseil d'administration.

Vu l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités qui permet au conseil municipal de décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément le mode de scrutin secret,

Il convient de procéder au remplacement de Mme Marie Thérèse COSTA FESENBECK à la Caisse des Ecoles.

Oùï cet exposé, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas procéder au



scrutin secret .

Le Conseil Municipal :

- 1) approuve la modification de la délibération n°2020-129 du 10 juillet 2020 tel qu'indiqué ci-dessus ;
- 2) désigne sur proposition de Monsieur le Maire, pour représenter la Ville de Perpignan au conseil d'administration de la Caisse des Ecoles en remplacement de Mme Marie Thérèse COSTA FESENBECK.
  - **Mme Véronique DUCASSY**

Le reste sans changement.

OUI cet exposé,

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité :

44 POUR

=====

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

"Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations"

ID Télétransmission : 066-216601369- 2022110-164347-DE-J-J

Accusé reçu le : 18 NOV. 2022

Affiché le : 18 NOV. 2022

M. Louis ALIOT, Le Maire

